

Réf: Dossier N° 128041

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RESTAURANT AUBERGE LOKOI » en abrégé « RAL »

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon Niangon
Lokoi à proximité de l'espace Eden Park, Lot 2723, Ilot 186B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 25/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESTAURANT AUBERGE LOKOI » en
abrégé « RAL »

Objet :

- Restauration
- Evènementiel
- Hôtellerie
- Tourisme
- Dépôt de boissons
- Production artistique
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- L'emprunt de toute somme auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce
- La prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon Niangon Lokoi à proximité de l'espace Eden Park, Lot 2723, Ilot 186B

Dirigeant(s) : M TAYORO OZOUKOU PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04272 du 28/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33960/GTCA/RC/2022 du 28/07/2022

